



Congés sur fiche de salaire

Par **MAZEAU Laurent**, le **14/09/2008** à **21:58**

Bonjour.

Le cumul de mes jours de congés de l'année en cours n'apparaissent pas sur ma feuille de salaire. Après renseignement auprès d'une secrétaire de l'entreprise, il paraît que c'est normal et qu'ils n'apparaîtront qu'au terme de l'année (1 juin - 31 mai) c'est à dire sur ma feuille de salaire de juin 2009 . Est-ce bien normal ?

Merci d'avance de votre réponse.

Mr MAZEAU